
Amnesty International

Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique « *Défendre les défenseurs* » Une conférence sur les défenseurs des droits humains

6 juillet 2006

Résumé

Index AI : AFR 04/001/2006

Lorsqu'ils cherchent à dénoncer divers abus, les défenseurs des droits humains de l'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique mettent souvent leur vie ou leur liberté en danger.

En Éthiopie, des défenseurs des droits humains sont en procès pour trahison ou pour atteinte à la Constitution. Ils encourent la peine de mort. Au Soudan, des avocats spécialistes des droits humains sont fréquemment arrêtés et interrogés. Dans ce même pays, une organisation humanitaire opérant au Darfour, qui gérait des centres médicaux et alimentaires d'urgence, a été fermée au début de l'année. Les protestations de la communauté internationale ont toutefois permis sa réouverture. En Somalie, où il n'y a pas de réel gouvernement ni d'État de droit, les organisations de défense des droits humains se trouvent sous la menace constante des seigneurs de la guerre. En Érythrée, du fait de la répression politique généralisée, les organisations de défense des droits humains n'existent tout simplement pas.

Malgré la protection des normes et des traités internationaux et régionaux relatifs aux droits humains, notamment la Déclaration des Nations unies sur la protection des défenseurs des droits de l'homme (1998), les gouvernements et certains groupes politiques armés continuent de s'attaquer à ces militants afin de les empêcher de dénoncer ou de critiquer les pratiques contraires aux droits de la personne. Des défenseurs des droits humains sont harcelés, calomniés, renvoyés de leur travail, agressés physiquement ou placés en détention arbitraire. Ils subissent des accusations fabriquées de toutes pièces et des procès inévitables. Ils sont également torturés ou maltraités. Parfois, ils « disparaissent » ou sont tués.

La sous-région a largement été le théâtre d'atteintes massives aux droits humains. Ce phénomène remonte à plusieurs années et s'inscrit dans un contexte tourmenté : parti unique, dictature militaire, lutte pour la démocratie, conflit armé interne et, dans le cas extrême de la Somalie, désintégration de l'État. Les femmes défenseuses des droits humains ont pour leur part souffert d'une véritable exclusion sociale. Ceux qui défendent les droits des LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels et

transgenres) ont subi le harcèlement et les violences des populations, ainsi que des menaces de poursuite au pénal du fait de leur orientation sexuelle.

Ce document rend compte d'une conférence sur les défenseurs des droits humains qui s'est tenue à Entebbe (Ouganda) du 30 octobre au 4 novembre 2005. Cette conférence a été un événement exceptionnel pour les défenseurs des droits humains de l'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique, qui ont pu partager leurs expériences et leurs idées, mais aussi constituer des réseaux d'entraide.

La conférence était organisée par Amnesty International et le *East and Horn of Africa Human Rights Defenders' Project* (EHAHRDP, Projet des défenseurs des droits humains de l'Est et de la Corne de l'Afrique), qui est basé à Kampala. Elle a rassemblé 43 défenseurs des droits humains, dont 19 femmes, venus de Djibouti, de l'Érythrée, de l'Éthiopie, du Kenya, de la Somalie et du Somaliland, du Soudan (y compris Sud-Soudan), de la Tanzanie (y compris Zanzibar) et de l'Ouganda.

Ce rapport regroupe différents témoignages de défenseurs des droits humains : arrestation arbitraire en Éthiopie, enlèvement et menaces de mort en Somalie, mutilations génitales féminines forcées au Kenya et persécution d'une militante lesbienne en Ouganda. Les participants ont débattu, dans divers ateliers, des problèmes auxquels font face les défenseurs des droits humains dans les situations de conflit armé ou de répression politique et judiciaire. La conférence a également donné lieu à diverses présentations : instruments internationaux et régionaux pour la protection des défenseurs des droits humains ; analyse des risques et gestion de la sécurité ; problématique du genre et défense des droits humains ; assistance post-traumatique et stratégies d'adaptation ; travail de pression, travail avec les médias, planification stratégique et militantisme.

La conférence s'est terminée par le lancement d'un nouveau réseau de défense des droits humains unissant les organisations œuvrant pour ces droits en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique, et par l'adoption d'un plan d'action.

Le présent document est une version résumée d'un rapport de 33 pages (12 938 mots) ayant pour titre *East Africa and the Horn of Africa - "Defending the Defenders": a Human Rights Defenders Conference* (index AI : AFR 04/001/2006, juin 2006). Pour plus de précisions ou pour agir, veuillez vous reporter au rapport complet. De nombreuses publications, sur ce sujet comme sur d'autres, sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.amnesty.org>. Pour recevoir les communiqués de presse électroniques d'Amnesty International, consultez la page suivante : http://www.amnesty.org/email/email_updates.html

La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, Peter Benenson House, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, sous le titre : East Africa and the Horn of Africa - "Defending the Defenders": a Human Rights Defenders Conference

La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - 2006.

Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>